



TRAVAUX SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) de l'étang de Montjoux

En raison d'un risque d'inondation à l'aval et pour assurer la sécurité publique sur les biens et les personnes, la digue de l'étang de Montjoux a été classée « Barrage de catégorie C » par arrêté préfectoral.

Suite à la détection d'une fuite sur la digue, d'importants travaux de réparation d'ouvrages de régulation hydraulique sont en cours :

- **au niveau de l'ouvrage de régulation côté canal de la Gervonde** qui est en passe d'être entièrement rénové
- **installation d'une nouvelle bonde de fond**, pour pouvoir procéder à des vidanges et rétablir une gestion traditionnelle de l'étang.

LES TRAVAUX IMPLIQUENT :

- ➔ **l'ouverture de la digue**
- ➔ **une vidange complète de l'étang.**



Réseau des espaces naturels protégés

découvrir, aimer, respecter





Le Département de l'Isère met à profit cette phase de travaux et réalise des aménagements à destination de la pêche :

- ➔ création de pontons en bois, flottants et ancrés sur la crête pour permettre la circulation des pêcheurs le long du parement ;
- ➔ installation de portillons pour faciliter l'entrée et la sortie des pêcheurs et assurer la sécurité des visiteurs ;
- ➔ mise à sec de l'étang durant 1 an pour réduire les quantités de vase et améliorer la reproduction des poissons.



Département de l'Isère - DRE Service Communication - Octobre 2017 - © Photo : B. Bodin - D.R.

informations

● L'accès à la digue de l'étang est fermé pendant la durée des travaux, mais l'espace pédagogique reste ouvert.
La remise en eau et la réouverture de la pêche sont prévues fin 2018.



Réseau des espaces naturels protégés

découvrir, aimer, respecter

